

# La Fontaine et Montaigne essai de bilan

Bernard Beugnot

Volume 1, numéro 3, octobre 1965

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/036200ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/036200ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (imprimé)

1492-1405 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Beugnot, B. (1965). La Fontaine et Montaigne : essai de bilan. *Études françaises*, 1(3), 43–65. <https://doi.org/10.7202/036200ar>

## LA FONTAINE ET MONTAIGNE : ESSAI DE BILAN

Depuis les ouvrages de Pierre Villey et de A. M. Boase<sup>1</sup>, l'histoire des *Essais* de Montaigne en France au XVII<sup>e</sup> siècle n'est plus à faire: Montaigne est avec Pierre Charron qui en 1601 dans la *Sagesse*, condensée peu après en un *Petit Traité de la sagesse*, systématise sa pensée, le bréviaire des gentilhommes, des libertins et de tous les « honnêtes paresseux<sup>2</sup> ». Tandis que les uns s'inspirent de lui pour élaborer leur art de vivre<sup>3</sup>, les autres, de Pascal<sup>4</sup> à Malebranche<sup>5</sup> et à Jacques Esprit<sup>6</sup>, le critiquent et dénoncent le caractère néfaste de son influence. Celle-ci d'ailleurs diminue après 1660<sup>7</sup>: de 1669 date la dernière édition<sup>8</sup> et en 1676 Rome met les *Essais* à l'index.

1. P. Villey, *Montaigne devant la postérité*, Boivin, 1935; A. M. Boase, *The fortune of Montaigne in France, 1580-1669*, Londres, 1935; M. Dreano dans *la Renommée de Montaigne en France au XVII<sup>e</sup>* (Angers, 1952) reprend cette histoire au point où l'avait laissée A. M. Boase.

2. *Huetiana*, édition de 1723, p. 15.

3. R. Pintard dans son ouvrage *le Libertinage érudit dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle* (Boivin, 1943) rencontre souvent le nom de Montaigne.

4. *Entretien avec M. de Sacy*, 1655, édition critique par P. Courcelle, Paris, Vrin, 1960. Voir en particulier sur Pascal et Montaigne: R. Bodard, « Le dialogue Montaigne-Pascal », *Revue générale*, 28 février 1948, pp. 541-549; L. Brunschvieg, *Descartes et Pascal lecteurs de Montaigne*, Editions de la Baconnière, 1945; F. M. Chambers, « Pascal's Montaigne », *Publication of the Modern Language Association*, vol. 65, septembre 1950, pp. 790-804.

5. *Recherche de la vérité*, II, 3-5.

6. *De la fausseté des vertus humaines*, 1678. Plusieurs chapitres s'achèvent sur une vigoureuse critique de Montaigne.

7. « Mais voici à peine passée l'année 1660 un grand mouvement d'investigation scientifique... D'antiques et capitales controverses — sur l'intelligence des animaux, sur la nature de l'âme et des âmes — vont sortir d'un long assoupissement... Charron n'est plus à la mode, la faveur de Montaigne lui-même subit une éclipse. C'est le cartésianisme qui triomphe. » (R. Pintard, *op. cit.*, p. 570).

8. Le libraire de Sercy obtient en 1676 un privilège de dix ans pour une réédition de Montaigne. En fait, il publie en 1677 l'*Esprit de M. de Montaigne*.

Dans le cortège des descendants spirituels de Montaigne qu'imaginait Sainte-Beuve<sup>9</sup>, La Fontaine occupe une place à la fois privilégiée et imprécise. Privilégiée s'il est vrai qu'on ne peut lire ses œuvres, et en particulier les *Fables*, sans éprouver à tout instant la tentation du rapprochement, tant les pensées et les tempéraments ont d'affinités; tous les critiques de La Fontaine, depuis Chamfort<sup>10</sup> jusqu'à P. Clarac<sup>11</sup> ou Madame R. Kohn<sup>12</sup>, font mention de Montaigne, comme certains commentateurs de Montaigne citent La Fontaine<sup>13</sup>. Une telle unanimité du sentiment littéraire n'est pas le fait du hasard et dénonce déjà une parenté certaine. Seulement dès que l'on cherche à donner un contenu à cette impression de lecture, les faits précis semblent se dérober à l'analyse et l'évidence première s'entoure soudain d'un halo d'imprécision.

C'est que le problème se pose en des termes particuliers. Montaigne n'est en effet cité qu'une seule fois au détour d'une lettre<sup>14</sup> alors que par ailleurs La Fontaine s'étend longuement et à plusieurs reprises sur ses lectures<sup>15</sup>: ce silence a quelque chose d'étrange si les *Essais*

9. *Port-Royal*, livre III, chap. 3 (Bibliothèque de la Pléiade, t. I, p. 870).

10. *Éloge de La Fontaine*, 1774: « L'art de rendre la morale aimable existait à peine parmi nous. De tous les écrivains profanes, Montaigne seul... avait approfondi avec agrément cette science si compliquée ».

11. « Notons qu'il ne parle guère de Montaigne, à qui peut-être il doit le plus » (*La Fontaine, l'homme et l'œuvre*, Hatier, 1947, p. 12). Cf. « Les variations de La Fontaine », *L'Information littéraire*, 1951, n° 1, p. 9; *La Fontaine par lui-même*, Seuil, 1961, p. 10.

12. *Le Goût de La Fontaine*, P.U.F., 1962: « héritier de Montaigne » (p. 221), « proche de Montaigne » (p. 249).

13. Par exemple, A. Thibaudet dans son *Montaigne*, N.R.F., 1963.

14. Lettre au prince de Conti, 18 août 1689 (Bibliothèque de la Pléiade, t. II, p. 707): « Sans m'arrêter à aucun arrangement, non plus que faisait Montaigne ».

15. Rappelons les textes qui s'étendent de 1658 à 1693: *Climène* (1658); lettre du 3 septembre 1663; *Ballade des livres d'amour* (1665); *Avertissement des Contes* (1665); *Préface de la 2<sup>e</sup> partie des Contes* (1666); *Préface des Fables* (1668); *Fables*, III, 1; *Discours à Mme de La Sablière* (1684); lettre au prince de Conti (1684); *Épître dédicatoire à Mgr le Procureur général du parlement*, et *Avertissement des Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de*

étaient pour lui, comme il est permis de le supposer, une lecture familière. Comment l'expliquer ? S'agit-il d'une évidence telle, Montaigne étant entre toutes les mains, que La Fontaine considère la mention comme superflue ? Mais il nomme Malherbe, Racan et Honoré d'Urfé qui n'étaient pas moins lus. Est-ce prudence au moment où Montaigne est de plus en plus dénoncé comme le porte-drapeau des libertins et où son œuvre est mise à l'index ? Mais cela ne semble guère dans son tempérament et l'explication ne vaudrait que pour les textes postérieurs à 1684, année où l'entrée à l'Académie peut contraindre La Fontaine à ménager les susceptibilités, après le discours de réception assez réservé de l'abbé de La Chambre ; ces admonestations sont d'ailleurs sans grand effet puisque dès l'année suivante La Fontaine publie de nouveaux contes. Le problème demeure donc entier. Toutefois La Fontaine ne cite pas davantage Plutarque, ni François Bernier qu'il avait lus si l'on s'en rapporte au témoignage de l'abbé d'Olivet et dont les commentateurs ont effectivement relevé plusieurs traces dans ses œuvres. De cette discrétion, il n'y a dès lors rien à conclure ; elle nous renvoie seulement aux textes dont la confrontation pourra mettre en lumière la dette éventuelle de La Fontaine vis-à-vis de Montaigne.

Ce premier scrupule levé, la question se complique de nouveau. La relation qui unit La Fontaine à Montaigne n'est pas du même ordre que celle qui l'unit par exemple à Ésope ou à Phèdre. Aux fabulistes anciens il demande, conformément au principe de l'imitation, un canevas qu'il développe et auquel il mêle cette « gaïeté » dont il est parlé dans la préface des *Fables*. De Montaigne, on ne peut souhaiter relever que des souvenirs épars : un trait, un mot, une règle de sagesse habilement insérés dans le contexte. La certitude ou l'évidence risquent de le céder souvent à la probabilité à cause de l'art avec lequel La

*Maucroix et de La Fontaine* (1685) ; Epître à Huet (1687) ; lettres du 6 juin 1686 à Racine, de 1687 au P. Bouhours, du 18 décembre 1687 à Saint-Evremond, de 1689 au prince de Conti et du 26 octobre 1693 à Maucroix.

*Bernard Beugnot*

Fontaine dissimule ses emprunts<sup>16</sup>, à cause des problèmes moraux traités qui créent nécessairement des rencontres de hasard, à cause aussi du courant de pensée montaigniste qui, à travers Charron, La Mothe le Vayer, Gassendi et d'autres, conduit pendant un siècle jusqu'à La Fontaine et représente autant de jalons intermédiaires possibles. Aussi chercher à définir les modes de cette relation, c'est sans doute contribuer à l'étude de la fortune littéraire des *Essais*, mais moins pour attendre un nouveau jugement que pour découvrir une référence implicite qui est un aveu de sympathie; c'est sans doute aussi préciser les sources des *Fables* ou les influences qui se sont exercées sur La Fontaine, mais à ces termes trop précis il faudrait préférer celui de dialogue. Seulement si l'on entend, dans celui de Pascal avec Montaigne ou de Voltaire avec Pascal, successivement les deux voix, il s'agit ici d'un dialogue à une voix: au lecteur de rechercher celle de Montaigne.

Le caractère spécifique de cette filiation explique les tentations opposées des critiques. Les uns tendent au parallèle: c'est le cas de Boase<sup>17</sup> qui passe en revue les thèmes communs aux deux auteurs; quant à P. A. Wadsworth<sup>18</sup>, il rappelle que Montaigne et La Fontaine sont tous deux lecteurs de Plutarque et la communauté de culture, jointe à la parenté des tempéraments suffit à ses yeux à justifier toutes les rencontres et à rendre compte de tous les rapprochements qui ont été proposés. Pourtant — et c'est l'autre attitude critique — les diverses éditions des *Fables*<sup>19</sup>, l'ouvrage déjà ancien de A. Delbouille<sup>20</sup>,

16. Cf. Épître à Huet, 1687, Bibliothèque de la Pléiade, t. II, p. 647.

17. *Op. cit.*, chap. XXVI, « Molière et La Fontaine ».

18. *Young La Fontaine*, Illinois Northwest Univ. Press, 1952, p. 59, 71, 72, 132 et 133.

19. En particulier: H. Régner, *Les Grands Écrivains français*, Hachette, 1863-1892; L. Clément et E. Belin, 1894, réédition 1952; F. Gohin, *Belles-Lettres*, 1934; R. Radouant, Hachette, 1929.

20. *Les Fables de La Fontaine*: rapprochement, notes littéraires et lexicographiques, éd. E. Bouillon, 1891.

les articles de P. C. King <sup>21</sup> et de F. Gohin <sup>22</sup> découvrent des similitudes d'expression ou de pensée fort troublantes.

Quel est le bilan de ces études ? Est-il possible de séparer les conjectures des présomptions et des certitudes ? Ce n'est pas sur les lieux communs de la morale antique, transcrits le plus souvent d'après Nevelet <sup>23</sup>, que les rencontres peuvent être significatives. En revanche que dans telle fable du second recueil (1678) ou du dernier livre des *Fables* (1694) La Fontaine modifie ou même contredise la moralité de son modèle et que sa pensée se trouve alors en accord avec celle de Montaigne, c'est moins hasard que référence implicite. L'apparente précision d'une réminiscence trouve souvent son explication dans une source commune et n'engage pas la personnalité tandis que l'interprétation semblable d'un trait ou d'une anecdote venue des compilateurs anciens et la similitude des pensées là même où l'expression diffère peuvent révéler une dette. Peut-être convient-il de suivre l'itinéraire inverse de celui de F. Gohin : non point fonder sur un parallèle des tempéraments les rapprochements de textes, mais s'appuyer sur quelques souvenirs précisément relevés qui garantissent la filiation pour étendre l'enquête au plan des affinités de pensée. Faute de pouvoir l'entreprendre ici, et devancé déjà par A. M. Boase, nous examinerons quelques-unes des relations qui unissent les deux écrivains et qui vont de la réminiscence à la source d'inspiration, du point de référence dans la discussion d'un problème philosophique au modèle de sagesse <sup>24</sup>.

\*

\*      \*

21. « Montaigne as a source of La Fontaine's fable: « La mort et le mourant », *Publication of The Modern Language Association*, vol. 72, 1957, pp. 1101-1113.

22. « La Fontaine et Montaigne », *La Fontaine, études et recherches*, Garnier, 1937, pp. 63-80.

23. *Mythologia Aesopica*, 1610, (Esopé, Aphthonius, Babrius, Phèdre, Avienus, Fables anonymes, Abstemiüs).

24. Pour Montaigne les références seront données à l'édition de la Pléiade, 1950.

Les rapprochements qu'offrent les éditions savantes ou scolaires — et dont le relevé exhaustif est à faire — sont de plusieurs sortes et d'inégale valeur. Tout ce qui est d'ordre lexicologique est en principe à écarter tant qu'il s'agit de mots isolés: la familiarité de La Fontaine avec tous les vieux auteurs du XVI<sup>e</sup> siècle français ne permet pas d'assurer que le mot a été emprunté de préférence à Montaigne; ainsi pour les verbes « s'échauder <sup>25</sup> » ou « affiner <sup>26</sup> », peut-être même pour « ouïr-dire » bien que cette expression soit plus rare et se retrouve précisément chez Montaigne <sup>27</sup>. Tout ce qui a été proposé touchant le vocabulaire n'a que valeur explicative ou comparative.

Si du mot nous passons à l'expression ou au groupement de mots, les réminiscences peuvent être moins incertaines. Que Montaigne parle d'un chemin « montueux et malaisé <sup>28</sup> », cela nous rappelle l'emploi par La Fontaine de cet adjectif alors vieilli (VII, 18: *Un animal dans la lune*) et surtout le vers initial de la fable *Le coche et la mouche* (VII, 9):

*Dans un chemin montant, sablonneux, malaisé.*

Ailleurs c'est une sentence qui paraît inspirée de Montaigne: La Fontaine dit des princes: « L'univers leur sait gré du mal qu'ils ne font pas » et Montaigne avait déjà écrit: « Les princes me donnent peu s'ils ne m'ôtent rien et me font assez de bien quand ils ne me font point de mal: c'est tout ce que j'en demande <sup>29</sup> ». De même dans la moralité de la fable 19 du livre II, *Le lion s'en*

25. L'édition Roustan (p. 732) cite deux passages des *Essais* en regard d'un vers de la fable 17 du livre IX. Or ce verbe est tout à fait courant au XVI<sup>e</sup> siècle.

26. *Fables*, Bibliothèque de la Pléiade, 1954, III, 18: « Le chat et un vieux rat ». Le voisinage avec le verbe « tromper » peut sembler significatif (cf. Littré citant Montaigne à l'article « affiner »); en fait, le couple est fréquent (cf. Rabelais, *Prologue du Quart Livre*, et le dictionnaire de E. Huguot).

27. *Fables*, VII, 11. Montaigne est cité par Littré (article « ouïr ») et à sa suite, par l'édition Régnier, t. II, p. 167, n<sup>o</sup> 26.

28. *Essais*, II, 6, p. 413; l'expression figure dans un récit fort connu, celui de l'accident de cheval.

29. *Fables*, XII, 12: « Le milan, le roi et le chasseur »; *Essais*, III, 9 (cité dans l'édition Radouant, p. 478).

*allant en guerre*, même si le dernier vers est une adaptation de la formule d'Abstemi<sup>30</sup>, on perçoit au début comme un écho des réflexions de Montaigne, mais appliquées cette fois au domaine politique et non à celui de l'éducation, exemple d'utilisation transposée d'un souvenir possible :

*Le Monarque prudent et sage  
De ses moindres sujets sait tirer quelque usage,  
Et connaît les divers talents.  
Il n'est rien d'inutile aux personnes de sens.*

Et Montaigne :

Il sondera la portée d'un chacun : un bouvier, un masson, un passant ; il faut mettre tout en besogne, et emprunter chacun selon sa marchandise, car tout sert en ménage (I, 26, p. 189).

Sans doute la source commune est parfois chez les anciens pour ces sortes de sentences et suffit à expliquer l'identité ou la parenté des formules. Lorsque La Fontaine écrit : « L'accoutumance nous rend tout familier », le terme comme l'idée nous renvoient à Montaigne chez lequel le thème de l'habitude tient tant de place<sup>31</sup> ; en fait, la fable 54 de Corrozet *Du lion et du renard* en est aussi proche que les divers textes de Montaigne. Lorsqu'il désigne le soleil par cette périphrase « l'œil de la nature<sup>32</sup> », Régnier et Gohin rapprochent d'un passage de l'apologie de R. Sebond où la tournure est employée dans quelques vers de Ronsard. Mais — et Régnier le fait remarquer — la source est chez Ovide (*Métamorphoses*, VII, 228) : l'expression est devenue un véritable cliché ; même si la fable 18 du livre VII recèle d'autres souvenirs de Mon-

30. *Neminem adeo contemptibilem qui nobis aliqua re prodesse non possit.*

31. *Fables*, IV, 10 : « Le chameau et les bâtons flottants » ; *Essais*, I, 23 et 27 ; III, 10 et 19 *passim*.

32. *Fables*, VII, 18 : « Un animal dans la lune » ; « Le soleil et les grenouilles » (fable non recueillie en 1694, publiée à part en 1672, et dans le recueil du P. Bouhours en 1693).



taigne venus du même chapitre, cela ne prouve pas que La Fontaine sur ce point se réfère plutôt à lui.

Le bilan est donc ici très pauvre : une communauté de vocabulaire ne sera jamais probante ; une similitude de réflexion morale demeurera suspecte ; enfin même des expressions plus imagées et plus significatives au premier abord, étaient devenues quasi proverbiales<sup>33</sup>. Si, au niveau de l'expression, les *Essais* nourrissent sûrement le vocabulaire et contribuent à former le style de La Fontaine, ils ne jouent pas là, en l'état actuel du dépouillement, un rôle privilégié. Peut-être une comparaison systématique des lexiques, qui tiendrait compte de l'environnement et du contexte des mots employés, révélerait-elle des fréquences ou des préférences similaires et nous éclairerait-elle sur la création littéraire chez La Fontaine et la genèse de ce style si difficile à saisir et à définir. Il reste qu'il faut garder au terme de réminiscence ce qu'il contient d'imprécis : moins une utilisation consciente que le témoignage d'une familiarité.

\*

\*      \*

La fable de *L'horoscope* (VIII, 16) illustre mieux que toute autre le genre d'inspiration que La Fontaine demande à Montaigne. Non que le thème en soit bien original ; les anciens déjà raillaient les astrologues et c'est devenu au temps de La Fontaine une véritable mode<sup>34</sup>. Mais des souvenirs des *Essais* apparaissent dès que La Fontaine traite de la question. Antérieurement, dans la

33. Par exemple : « s'aider de la peau du renard » ; La Fontaine emploie deux fois cette image (*Fables*, III, 3 ; lettre à M. de Turenne, 1674, Bibliothèque de la Pléiade, t. II, chap. 3, p. 578) ; elle figure aussi chez Montaigne (*Essais*, I, 5, p. 46) ; mais elle vient de Plutarque (*Lysandre*, 8) dont Montaigne s'inspire directement et se retrouve aussi bien dans la correspondance de Descartes (A Elisabeth, sept. 1646, Adam et Tannery, t. IX, p. 487). Ne parlons pas des proverbes authentiques à propos desquels pourtant L. Roche (*Vie de La Fontaine*, 1913) rapproche Montaigne, Charron et La Fontaine.

34. Voir H. Busson, *la Religion des classiques*, Presses Universitaires de France, 1948, p. 271 et suiv. ; Tallemant des Réaux, *les Historiettes*, Bibliothèque de la Pléiade, t. I, p. 255 ; Gassendi, *Lettres à F. L'Huillier*, éd. B. Rochot, 3 mars 1633, Paris, Vrin, 1944, p. 97.

fable 13 du livre II, *L'astrologue qui se laisse tomber dans un puits*, où il greffe sur une anecdote venue des compilateurs anciens un véritable « discours philosophique <sup>35</sup> », il s'inspire très vraisemblablement de Montaigne avant de conclure par une reprise de la leçon d'Ésope <sup>36</sup>. *L'horoscope* est plus caractéristique parce que on y relève à la fois un souvenir des *Essais*, une communauté d'inspiration et une similitude de manière.

A l'exemple du fils de Crésus, rapporté par Hérodote (*Histoires*, Éditions Belles-Lettres, t. I, 34-35), repris par Ésope (fable 264) et par Haudent (I, 32) avec la moralité suivante :

*Par la fable est déterminé  
Que quoy que l'homme en soy propose  
Il ne peut éviter la chose  
En quoy il est prédestiné . . .*

La Fontaine ajoute celui du poète Eschyle, également fréquent dans les textes anciens et modernes <sup>37</sup>. Il figure aussi chez Montaigne et plusieurs parallélismes d'expression retiennent l'attention <sup>38</sup>. Voici le texte de Montaigne — qui illustre d'ailleurs une idée différente de celle de La Fontaine : « Combien a la mort de façons de surprise » :

Aeschilus, menacé de la chute d'une maison, a beau se tenir à l'airte, le voilà assommé d'un toit de tortue, qui échappa des pattes d'un aigle en l'air

et l'adaptation de La Fontaine :

35. P. Clarac, *La Fontaine par lui-même*, Seuil, 1961, p. 107.

36. *Fables*, éd. F. Gohin (Belles-Lettres), t. I, p. 250; Delbouille, *op. cit.*, p. 31: La Fontaine se souviendrait des *Essais*, II, 12, p. 602. Mais on peut citer aussi H. d'Urfé, *Épîtres morales*, livre II, chap. 10, édition de 1608, p. 229.

37. L'édition Régnier cite Valère-Maxime, Elien, Pline l'Ancien. F. de Caillières (*Fortune des gens de qualité*, 1661, p. 345) le reprend également : « Le pauvre Eschyle que les astres menaçaient d'une chute qui le devait écraser sous le poids, ne gagna rien de demeurer au milieu d'une campagne qui n'avait que le ciel pour couverture; une aigle le tua d'une grosse tortue, qu'elle laissa tomber sur la tête pelée de ce sage malheureux ».

38. *Essais*, I, 20: « Que philosophe, c'est apprendre à mourir », p. 208; Delbouille, *op. cit.*, p. 31.

*Même précaution nuisit au poète Eschyle.  
 Quelque devin le menaça, dit-on,  
 De la chute d'une maison.  
 Aussitôt il quitta la ville,  
 Mit son lit en plein champ, loin des toits, sous les cieux.  
 Un aigle qui portait en l'air une tortue  
 Passa par là, vit l'homme, et sur sa tête nue,  
 Qui parut un morceau de rocher à ses yeux,  
 Étant de cheveux dépourvue,  
 Laissa tomber sa proie afin de la casser . . .*

La Fontaine développe, ajoute un détail ou un vers par souci de vraisemblance ou par souci explicatif; mais « menacé de la chute d'une maison » est commun aux deux textes; le vers « en plein champ . . . » commente le « à l'airte » de Montaigne de même que « un aigle portait en l'air » fait écho à « un aigle de l'air ». Certes ces expressions n'ont rien de profondément original; la rencontre est pourtant significative puisque rien de tel ne se trouve dans les sources anciennes: Élien s'intéresse à l'habitude de l'aigle de lâcher la tortue pour — source possible du vers 52 — la briser; l'accident d'Eschyle survient alors qu'il est assis pour philosopher et écrire. Valère-Maxime rapporte seulement le cas d'Eschyle parmi les morts extraordinaires sans qu'il soit question d'oracle; seul le texte de Pline l'Ancien est intéressant: *quæ sors interemît poetam Aeschylum prædictam fatis, ut ferunt, ejus diei ruinam secura cœli fide caventem*<sup>39</sup>; ce pourrait être là la source commune, mais Montaigne a inspiré La Fontaine dans sa transcription du texte ancien.

C'est d'autant plus probable qu'un certain nombre d'arguments rattachent cette fable à la tradition de pensée issue des *Essais*:

1) Peut-être, comme le veut F. Gohin<sup>40</sup>, celui de l'éloignement et de la vitesse des astres qui empêchent

39. « Et ce hasard causa la mort du poète Eschyle alors qu'il cherchait, confiant en l'espace céleste, à éviter la catastrophe qui lui avait été, dit-on, prédite pour ce jour par le destin ».

40. « La Fontaine et Montaigne », *La Fontaine, études et recherches*, Garnier, 1937, p. 70.

de prêter foi à l'astrologie. Encore que La Fontaine ait pu ici puiser dans l'*Abrégé de la philosophie de Gassendi* de F. Bernier<sup>41</sup>.

2) Peut-être aussi celui de la politique et de l'influence des astres sur elle. Montaigne reprenait à ce sujet Manilius, comme La Fontaine le ferait en le transposant par une allusion à l'actualité<sup>42</sup>.

3) L'explication par le hasard des prédictions justes que peut faire parfois l'astrologie. Contrairement à ce qu'affirme en effet F. Gohin<sup>43</sup>, Montaigne n'était pas un adepte de l'astrologie. S'il est vrai que dans le passage qu'il cite de l'*Apologie de R. Sebond*, Montaigne désireux avant tout de rabaisser la présomption humaine, évoque en un vaste mouvement oratoire la petitesse de l'homme en face de l'univers et conclut à une dépendance totale, d'autres textes prennent à partie les diverses formes de « pronostications » pour les ridiculiser<sup>44</sup>; P. Villey voit même là une des premières manifestations de l'esprit positif<sup>45</sup>. Or les mêmes termes — vanité, ambiguïté, mensonge — reviennent chez Montaigne et chez La Fontaine, et le même argument des rencontres heureuses: « Je ne les estime de rien mieux, pour les voir tomber en quelque rencontre; ce serait plus de certitude, s'il y avait règle et vérité à mentir toujours<sup>46</sup> ».

Loin donc de n'emprunter à Montaigne qu'un détail pour s'écarter de lui sur l'essentiel, il semble au contraire que La Fontaine, révélant à la fois par là sa familiarité avec les *Essais* et sa fidélité à leur pensée, tire d'eux des éléments disparates, mais qu'il applique à un thème de réflexion où il rejoint précisément Montaigne.

Enfin, en dehors de ces variations montaignistes, la composition de la fable n'est pas sans rappeler la manière

41. Edition de la Pléiade, p. 749, note 5.

42. F. Gohin, *op. cit.*, p. 70.

43. *Ibid.*, p. 71: « Toutefois Montaigne qui croit à l'influence des astres n'en parle qu'en passant ».

44. *Essais*, I, 11; I, 32.

45. *Les Sources et l'évolution des Essais*, Hachette, 1908, 2 vol., t. II, p. 84.

46. *Essais*, I, 11, p. 64.

de Montaigne. Il arrive quelquefois à La Fontaine de juxtaposer deux fables sur un sujet identique<sup>47</sup>; il est exceptionnel qu'à l'intérieur d'une même fable il réunisse, comme ici, deux récits auxquels il applique une seule méditation :

*De ces exemples, il résulte que...*

N'est-ce pas un peu la façon souple dont Montaigne compose ses essais, greffant sa propre pensée sur des citations empruntées ? La désinvolture avec laquelle La Fontaine enchaîne son second exemple

*...même précaution nuisit au poète Eschyle*

ne rappelle-t-elle pas aussi Montaigne ? Ainsi derrière la structure traditionnelle de la fable, on est tenté de voir quelque chose de plus personnel, de proche de ce « registre » ou de ce « rôle » dont parle Montaigne et qui serait comme un hommage. La Fontaine n'avait pas été insensible à ce mode de composition des *Essais* puisque la seule mention qu'il fait du nom de Montaigne s'y rapporte. A bien des égards *L'horoscope* tient quelque chose des idées, de la manière et du style des *Essais* : le problème de l'astrologie est constamment abordé d'après Montaigne.

\*

\*   \*   \*

Sur d'autres points, le mode de relation se transforme à cause d'une plus grande indépendance de pensée du fabuliste. La présence discrète, mais perceptible des souvenirs de Montaigne établit moins une communauté de réflexion qu'une distance : sur le problème de l'intelligence animale comme sur celui de la perception et du jugement, La Fontaine part des positions montaignistes pour élaborer sa propre attitude.

Jusqu'en 1671, année de laquelle H. Busson date l'intérêt porté par La Fontaine à la question animale, les

<sup>47</sup> *Fables*, I, 15 et 16 : « La mort et le bûcheron », « La mort et le malheureux » ; VII, 4 : « Le héron et la fille » ; IV, 15 et 16 : « Le loup, la chèvre et le chevreau », « L'enfant, la mère et le loup ».

réflexions et anecdotes de l'*Apologie de R. Sebond* où Montaigne élève l'animal pour abaisser l'homme sont toujours présentes dans toute contestation: Descartes en entreprend la réfutation dans une lettre au marquis de Newcastle<sup>48</sup>. La Fontaine, dont on connaît les positions anticartésiennes, marque un retour à Montaigne, mais un retour qui a ses étapes et ne méconnaît pas l'apport de Gassendi. Il suffit de renvoyer aux articles de H. Busson<sup>49</sup> et de F. Gohin<sup>50</sup> et d'en rappeler les conclusions. Dans les premiers livres des *Fables*, La Fontaine ne s'interroge pas sur la réflexion animale, même lorsque Montaigne et Charron exploitaient en ce sens le modèle ésoopique<sup>51</sup>. Quand il s'éveille au problème, c'est pour suivre d'abord Montaigne: ainsi il reconstitue sous forme de syllogisme le raisonnement de son chat-huant, comme Montaigne celui du renard thrace<sup>52</sup>; il reprend sa méthode — l'observation — et ses conclusions<sup>53</sup>. Pourtant la note jointe à la fable traduit une réticence comme si les droits de la poésie avaient empiété sur ceux de la philosophie et de fait le *Discours à M<sup>me</sup> de la Sablière*, où les souvenirs des *Essais* ne manquent pas, adopte des positions plus nettement gassendistes<sup>54</sup>. Tel est brièvement résumé l'itinéraire suivi par La Fontaine sur ce problème qui a divisé les esprits du XVII<sup>e</sup> siècle. Notons qu'il se rapproche à nouveau de Montaigne sur le plan des conséquences morales, d'accord avec lui pour inciter l'homme à l'humilité et

48. *Correspondance*, édition Adam et Tannery (éd. du Cerf), t. IV, p. 573 et suiv. (23 nov. 1646).

49. « La Fontaine et l'âme des bêtes », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 42, 1935, pp. 1-32; vol. 43, 1936, pp. 257-286.

50. « La Fontaine et Montaigne », « La Fontaine et Gassendi », *La Fontaine, études et recherches*, Garnier, 1937.

51. II, 10: « L'âne chargé d'éponges et l'âne chargé de sel ». La Fontaine ne tient pas compte des réflexions de Montaigne (II, 12), ni de Charron (*Sagesse*, édition Lefèvre, Paris, 1836, p. 126) bien que l'exemple ait intéressé également Gassendi (A. Adam, *Histoire de la littérature classique*, t. IV, p. 58).

52. *Fables*, XI, 9: « Les souris et le chat-huant ».

53. H. Busson, *op. cit.*, 1935, p. 25; F. Gohin, *op. cit.*, p. 98.

54. F. Gohin, *op. cit.*, p. 73 et suiv. H. Busson, édition critique du *Discours*, Droz, 1938.

pour ruiner ses prétendues prérogatives<sup>55</sup>. L'attitude nuancée et complexe de La Fontaine répond aux sollicitations contraires que provoque sur un esprit lucide, mais divers, la lecture successive des *Essais* et de l'*Abrégé* de Bernier. Si Montaigne est toujours présent à l'horizon de sa pensée, il sait l'utiliser tout en le réfutant : ici seulement s'instaure un véritable dialogue.

Cette même forme de dialogue se retrouve à propos du problème de la perception abordé par La Fontaine dans la fable 18 du livre VII, *Un animal dans la lune*. Les souvenirs de Montaigne y voisinent avec d'autres sources d'inspiration et jouent seulement le rôle d'états pour l'expression d'une pensée nouvelle, sinon personnelle. Les éditions courantes suggèrent plusieurs rapprochements. Le début de la fable oppose, sans les nommer, deux philosophes anciens, Démocrite et Héraclite. Pourquoi cette simple allusion ? Sans doute était-elle claire pour les contemporains, à cause de sa fréquence<sup>56</sup>. Mais pourquoi ne serait-ce pas de nouveau une référence tacite à Montaigne dont La Fontaine semble paraphraser un passage<sup>57</sup> ? Les commentateurs relèvent encore d'autres détails communs : la périphrase pour désigner le soleil, dont il a été parlé plus haut ; l'image du bâton dans l'eau employée à deux reprises par Montaigne, reprise par Charron et Gassendi<sup>58</sup>. Ce qui importe plus que ces détails, c'est l'agencement de l'exemple dans le contexte et la réflexion qu'il suggère. Reportons-nous encore à l'*Apologie*, mais un peu plus bas dans le texte<sup>59</sup> ; Montaigne y revient sur l'opposition des

55. F. Gohin, *op. cit.*, p. 74 et suiv.

56. Les deux philosophes symbolisent l'opposition du pessimisme et de l'optimisme. Cf. R. Jasinski, *Molière et le Misanthrope*, éd. Colin, 1951, p. 267 ; La Mothe le Vayer, *Prose chagrine*, 1661 ; P. de Besse qui publie en 1615 *l'Héraclite chrestien et le Démocrite chrestien*.

57. *Essais*, II, 12, Bibliothèque de la Pléiade, p. 662 : « Sur ce même fondement qu'avait Heraclitus ... ». Cf. *Essais*, I, 50 : « De Democritus et Heraclitus ».

58. *Essais*, I, 14, p. 90 ; II, 12, p. 660. L'exemple était banal au XVII<sup>e</sup> siècle. Cf. L. Roche, *la Vie de Jean de La Fontaine*, éd. Plon, 1913, appendice.

59. La référence est donnée par F. Gohin dans son édition des *Fables* (Bibliothèque de la Pléiade, 1958, t. II, p. 323, note du vers

sectes, toujours à propos du même problème ; se reprenant presque mot pour mot<sup>60</sup>, il rappelle l'opinion épicurienne qui authentifie le témoignage des sens, refuse « aucune tromperie aux sens » et allègue alors l'exemple du soleil et de l'influence de l'éloignement. N'est-ce pas là exactement le canevas du début de la fable ? La Fontaine, parti de la même opposition, élabore sa propre attitude en insistant deux fois sur l'éloignement (v. 9 et 19) et trois fois sur le mot « tromper » ou « tromperie » (v. 4, 6 et 33). Comment ne pas penser qu'il se réfère aux *Essais* ?

Mais à partir d'une inspiration libre La Fontaine entreprend une réfutation de Montaigne et prend position dans un débat d'actualité<sup>61</sup>. Suivons rapidement les différentes attitudes. Montaigne dans le passage de l'*Apologie*, fidèle à la pensée sceptique de tout cet essai, conclut à l'impuissance de la raison et à la faiblesse de la science ; les sens sont la seule voie d'acheminement de nos connaissances et le vrai visage des choses nous demeure vraisemblablement caché. Charron à sa suite développe l'idée « de la tromperie mutuelle de l'esprit et des sens » et les mêmes exemples reparaissent sous sa plume<sup>62</sup> ; toutefois le scepticisme est poussé moins loin puisqu'il attribue à la « faculté intellectuelle » une suprématie certaine<sup>63</sup>. La Fontaine, lui, confère à la raison un rôle beaucoup plus

33, p. 49), mais avec une erreur : il renvoie à *Essais* (éd. Plattard), II, 34, p. 384 alors qu'il s'agit du chapitre 12. Le texte mérite plus d'attention et présente plus que l'intérêt d'un rapprochement.

60. P. 662 : « ... que toutes choses avaient en elles les visages qu'on y trouvait ..., que les sujets n'avaient du tout rien de ce que nous y trouvions ». P. 667 : « ... que chaque sujet a en soi tout ce que nous y trouvons, qu'il n'a rien de ce que nous y pensons trouver ».

61. H. Busson, *la Religion des classiques*, p. 81 et suiv. La préface de la *Physique* de Rohault, texte qui eut le plus grand retentissement, paraît en 1671, juste entre les deux recueils.

62. *Sagesse*, livre I, chap. 10 (édition de 1625, p. 75-76) : « Semble que l'âme retire au dedans et amuse les opérations des sens, l'esprit empêché ailleurs, l'œil n'aperçoit pas ce qui est devant, et ce qu'il voit, la veüe et la raison jugeant tout diversement de la grandeur du soleil, des astres, de la figure d'un baston dans l'eau ».

63. *Ibidem*, livre I, chap. 13 : « De la faculté intellectuelle et vraiment humaine ».



considérable — attitude gassendiste, selon R. Jasinski <sup>64</sup> — ce qui lui permet de dépasser les oppositions des philosophies antiques en retenant de chacune sa part de vérité. Donc sur le même point de départ que Montaigne, il construit quelque chose de tout différent, se libérant tout à fait du texte qui l'inspire, le réfutant même :

que sait-on si le genre humain fait une sottise pareille,  
à faute de quelque sens, et que par ce défaut la  
plupart du visage des choses nous soit caché <sup>65</sup>.

avait dit Montaigne. A quoi La Fontaine répond :

*Ce sens ne nous nuit point par son illusion.  
Mon âme en toute occasion  
Développe le vrai caché sous l'apparence* <sup>66</sup>.

De nouveau les souvenirs de Montaigne ne fournissent que la trame d'une réflexion personnelle qui l'emporte tellement sur le récit que le schéma habituel de la fable se trouve renversé et que l'anecdote brièvement contée de l'animal dans la lune, apparaît à la fin comme un exemple de plus. Art de la méditation et de la composition qui n'est pas, une fois encore, sans rappeler Montaigne.

Que lui demande-t-il en fin de compte ? L'expression d'une attitude qu'il conteste en partie : celle du scepticisme ; ce qui explique la présence des passages de l'*Apologie* qui peuvent se lire en filigrane derrière la fable. Le retour à Montaigne n'est jamais senti comme une servitude : réminiscence, hommage ou référence, il situe La Fontaine dans

64. « Sur la philosophie de La Fontaine dans les livres VII à XII », *Revue d'histoire de la philosophie*, 15 déc. 1933 ; 15 juillet 1934.

65. *Essais*, II, 12, p. 665.

66. Cette idée de la collaboration des sens et de la raison est chère à La Fontaine ; il la reprend en 1682 dans le poème du « Quinquina » : *Joindre à la raison les succès de l'expérience*. Cf. D'Olivet, *Histoire de l'Académie*, notice sur La Fontaine : « Pour les traits de physique qu'il y a placés aussi bien que dans son poème du *Quinquina*, il les devait moins aux livres qu'à ses entretiens avec Bernier le gassendiste, qui logeait comme lui chez M<sup>me</sup> de La Sablière ».

une tradition qui ne l'emprisonne pas. Tout autant qu'une source occasionnelle où puiser un détail, une remarque, les *Essais* sont un ferment de la pensée personnelle.

\*

\*      \*

Bien qu'il se trouve, avec la philosophie de Montaigne, en désaccord sur un certain nombre de points précis, il reste que La Fontaine le considère comme un maître de sagesse. Ici plus qu'ailleurs, grande est la tentation du parallèle, tant les analogies entre l'art de vivre des *Essais* et celui des *Fables* sont évidentes et réelles; il peut avoir son intérêt s'il révèle des orientations semblables hors des lieux communs de la morale et à condition de suivre chacun des thèmes chez les représentants divers de la tradition montaigniste: ainsi le goût de la retraite et de la solitude est commun à Montaigne et à La Fontaine, sans que pourtant il y ait de l'un à l'autre un lien visible et décelable dans les textes. De même en ce qui concerne l'attitude en face de la mort, les rapprochements faits sont souvent sujets à contestation. Dans le premier livre, La Fontaine traduit les vers de Mécénas que cite quelque part Montaigne<sup>67</sup>. Mais le ton de Montaigne est railleur et d'inspiration stoïcienne, tandis qu'il y a comme une note épicurienne chez La Fontaine; pourquoi ne se serait-il pas inspiré tout aussi bien de Sarasin<sup>68</sup> ou de Sénèque dans ses *Épîtres à Lucilius*? La première fable du livre VIII, *La mort et le mourant*, est plus proche des méditations stoïciennes de Montaigne et maints souvenirs peuvent s'y retrouver: non seulement l'image du banquet<sup>69</sup> que Lucrèce (*De Rerum Natura*, III, 967), Cicéron (*De Senectute*, 84) et Horace (*Satires*, I, 1-49) avaient déjà employée et que La Fontaine emprunte plus vraisemblablement à l'emblème 99 de Corrozet, sinon aux *Épîtres morales*<sup>70</sup> d'Honoré

67. *Essais*, II, 37, p. 849.

68. *Discours sur Epicure*, éd. Festugière, t. I, p. 50.

69. ... *Je voudrais qu'à cet âge*

*On sortit de la vie ainsi que d'un banquet* (v. 51-52).

70. I, 12: d'Urfé reprend l'image d'Épictète.

d'Urfé; mais surtout plusieurs développements qui rappellent de très près des passages de Montaigne. Le thème du vieillard et de la mort revient souvent dans les *Essais*: Delbouille<sup>71</sup> et P. C. King<sup>72</sup> ont signalé les textes qui ont pu servir de point de départ à l'inspiration de La Fontaine. Peut-être une confrontation minutieuse et étendue de ces deux formes si voisines de sagesse conduirait-elle à découvrir chez La Fontaine des souvenirs plus nombreux des *Essais* et à préciser la place exacte et originale qu'il occupe dans le courant de pensée montaigniste qui traverse le XVII<sup>e</sup> siècle. A plusieurs reprises en effet, lorsqu'il modifie le sens d'un apologue, lorsqu'il se sépare de toute une tradition antérieure, c'est pour se trouver en accord avec Montaigne.

Aussi hostile que lui à l'« universel abatis » des passions que prêchent les stoïciens<sup>73</sup>, il préfère la recherche d'un équilibre, qui doit beaucoup à l'épicurisme comme la philosophie du livre III des *Essais*. Arrêtons-nous à la leçon que La Fontaine tire de l'histoire des *Compagnons d'Ulysse*<sup>74</sup>. Les sources nombreuses<sup>75</sup> n'intéressent que le récit; Delbouille ne rapproche ici de Montaigne que de façon vague<sup>76</sup>. En fait le plaidoyer des animaux en faveur de leur état, qui est en même temps un réquisitoire contre l'homme, est une tradition sceptique ancienne. Mais La Fontaine refuse précisément de souscrire à ce plaidoyer: ces animaux méconnaissent ce qui fait la liberté et la dignité de l'homme, leçon bien propre au duc de Bour-

71. *Op. cit.*, p. 121: renvoie à *Essais*, III, 13, p. 1224.

72. Fait les rapprochements avec l'essai I, 20: en particulier, les vers 20 à 30 de la fable suivent de près Montaigne (p. 107 et 112). La fin du vers 53 (... et qu'on fit son paquet) évoque également une image de Montaigne dans le chapitre *De la solitude* (I, 39) où il conseille de bien choisir le temps de sa retraite: « Puis que Dieu nous donne loisir de disposer de notre deslogement, préparons nous y; plions bagage ».

73. *Fables*, XII, 20: « Le philosophe scythe ».

74. *Fables*, XII, 1.

75. Voir l'édition Régnier.

76. *Op. cit.*, p. 160: « Au sujet de cette précellence que l'homme s'attribue sur les animaux Montaigne a aussi des passages tout pleins d'une mordante ironie ».

gogne auquel est dédiée la fable, et conforme à l'inspiration générale de ce livre XII des *Fables*.

Or sur les deux vers originaux qui modifient le sens de tout l'apologue :

*Ils croyaient s'affranchir, suivant leurs passions;  
Ils étaient esclaves d'eux-mêmes.*

La Fontaine rejoint Montaigne :

Ce n'est pas estre amy de soy, et moins encore maistre, c'est en estre esclave, de se suivre incessamment, et estre si pris à ses inclinations qu'on n'en puisse fourvoyer, qu'on ne les puisse tordre <sup>77</sup>.

Rien de plus usé sans doute que cette image du maître et de l'esclave appliquée à l'homme et à ses passions. Mais n'y a-t-il pas dans l'agencement des deux textes, dans le développement de l'idée en deux temps, négatif, puis positif, une similitude remarquable ?

Or cet exemple n'est pas isolé dans les *Fables* : l'indépendance que manifeste le fabuliste vis-à-vis de son modèle ésope est ailleurs aussi liée à une rencontre avec Montaigne ; la moralité, plus longue qu'à l'ordinaire dans *Le berger et la mer* (IV, 2) et qui se différencie de celle de tous les récits donnés comme sources <sup>78</sup>, a invité les commentateurs à y voir un écho de l'actualité et une mise en garde contre les entreprises maritimes de Colbert. On peut ajouter, même s'il s'agit là d'un lieu commun depuis *l'auri sacra fames* de Virgile, que La Fontaine trouvait dans les *Essais* bien des expressions de cette idée, autour de formules qui n'étaient pas sans analogie, comme « je ne m'esloigne guiere du port » ou « mettre sa légitime au vent » <sup>79</sup>. L'insistance qui leur est commune sur cette

77. *Essais*, III, 3, p. 915 : « De trois commerces ».

78. Esope, Haudent, Meslier, Nevelet, Corrozet et Benserade.

79. *Essais*, I, 14, p. 85-86 ; II, 1, p. 374 ; II, 17, p. 729. C'était également un thème de méditation pour les moralistes religieux : il se trouve par exemple chez saint Augustin et Pascal (cf. *Pascal présent*, 1962, p. 145). Ch. Sorel l'illustre dans une nouvelle (*Nouvelles françaises*, 1623, t. II, histoire 2).

vieille règle de modération dans les désirs<sup>80</sup> les conduit à orienter dans le même sens un récit ésopeque, celui de *Les deux chiens et l'âne mort*<sup>81</sup>. Là où le Grec ne voyait qu'une illustration des risques que la recherche du profit fait parfois prendre à l'homme, La Fontaine découvre une image de l'esprit et de la nature de l'homme, perpétuellement tendu vers de nouveaux projets et de nouvelles quêtes. Montaigne déjà dans le livre III recourait à l'exemple des chiens d'Ésope pour figurer cet enivrement auquel l'homme est sujet et que lui-même connaissait si bien pour l'avoir éprouvé<sup>82</sup>. Est-ce là une source de la fable ? Aucunement, mais peut-être un jalon sur la route incertaine et sinueuse qui conduit des fabulistes antiques à La Fontaine : l'homme que nous peint Montaigne et le portrait qu'il donne de lui-même se reflètent dans les *Fables*.

Prenons un dernier exemple. On sait comment Montaigne, après avoir vainement demandé un art de vivre aux stoïciens et aux sceptiques, admire pour finir le simple bon sens des paysans de son voisinage et envie leur calme en face de la mort. La Fontaine se demande aussi si l'art, la science et la lucidité contribuent au bonheur ou lui nuisent<sup>83</sup> ; les cris et les protestations du cochon que l'on conduit à la foire lui suggèrent ces réflexions :

*Dom pourceau raisonnait en subtil personnage ;  
Mais que lui servait-il ? Quand le mal est certain,  
La plainte, ni la peur ne changent le destin ;  
Et le moins prévoyant est toujours le plus sage*<sup>84</sup>.

80. *Essais*, I, 30 ; III, 2, 3, 5, 9 ; *Fables*, VII, 12 : « L'homme qui court après la fortune et l'homme qui l'attend dans son lit » ; IX, 11 : « Rien de trop » ; XII, 9 : « Le loup et le renard ».

81. *Fables*, VIII, 25 ; *Essais*, III, 13, p. 1198.

82. Montaigne découvre cette ivresse à la fois dans l'esprit de l'homme (voir le texte cité à la note précédente) et dans son propre cœur (II, 12, p. 640). Double confirmation pour la leçon que veut nous donner La Fontaine.

83. *Fables*, X, 15 : « Le marchand, le gentilhomme, le pâtre et le fils de Roi » ; *Épître à Huet*, 1687.

84. *Fables*, VIII, 12 : « Le cochon, la chèvre et le mouton ».

Ésope dont La Fontaine suit au plus près le récit, le traduisant presque parfois, présente une moralité exactement opposée : « Cette fable montre que ceux-là ont raison de gémir qui sont en risque de perdre non leur argent, mais leur vie ». Et l'adaptation d'Aphtonius qui a pu servir de modèle également est tout aussi éloignée de La Fontaine. Or un lecteur assidu des *Essais* n'a pas pu ne pas être frappé par le cheminement et les retours de ce thème<sup>85</sup> : la modification complète de la moralité par rapport aux sources témoigne donc d'un accord tacite avec Montaigne. Y a-t-il plus ? On serait tenté de le croire : par deux fois en effet Montaigne rappelle l'attitude du cochon dans la tempête, exemple de sérénité que vantait le philosophe Pyrrhon<sup>86</sup>. Le trait vient de Diogène Laerce et est repris par Rabelais sans qu'il en tire une leçon quelconque<sup>87</sup>. Cette anecdote si contraire au récit de la fable ésope et la fréquence de ce thème de pensée chez Montaigne n'auraient-elles pas provoqué dans l'imagination créatrice du fabuliste cette contamination, le récit venant d'Ésope et la moralité de Montaigne ? Non qu'il faille rechercher dans les *Essais* l'origine précise de tel mot ou de tel hémistiche : Montaigne n'est pas la source, il est le point de départ d'un courant de pensée à l'extrémité duquel se place La Fontaine. Dans le débat sur la prudence humaine et ses conflits avec la tranquillité de la vie, sur la vérité et le bonheur qui traverse le siècle<sup>88</sup>,

85. *Essais*, II, 11, p. 469 ; II, 12, p. 543 ; III, 12, p. 1167, 1178, 1180.

86. *Essais*, I, 14, p. 75 ; II, 12, p. 543. Voir le commentaire de P. Villey sur cette reprise (*Sources et évolution des Essais*, t. II, p. 212).

87. *Quart Livre*, chap. 18.

88. Ainsi P. Charron paraphrase le texte de Montaigne sur le pourceau du philosophe Pyrrhon (*Sagesse*, éd. 1625, livre I, chap. 24, p. 163) ; Guez de Balzac et Chapelain en 1640 échangent une correspondance sur ce sujet (Balzac, *Œuvres*, 1665, I, XXII, 18 ; Chapelain, *Lettres*, 393 et 397). La Rochefoucault l'aborde dans la maxime 504 sur la fausseté du mépris de la mort. C'est enfin un thème cher aux libertins (cf. A. Adam, *les Libertins au XVII<sup>e</sup> siècle*, éd. Buchet-Chastel, 1964, préface, p. 23). L'attitude de La Fontaine se situe donc à la rencontre de plusieurs courants, sceptique, libertin, épiqueurien, mais qui tous nous renvoient à Montaigne.

La Fontaine est du parti de Montaigne et contre celui de Descartes<sup>89</sup>. Ainsi peut apparaître dans les *Fables* une influence diffuse des *Essais*, qui pour n'être pas de l'ordre de la réminiscence ou de la source n'en présente pas moins un intérêt véritable; les souvenirs précis décelés çà et là peuvent alors garantir la solidité d'un parallèle qui s'étendrait aux formes les plus spécifiques de la pensée morale du philosophe et du fabuliste, peut-être même d'une confrontation des tempéraments tant les textes où l'un et l'autre se confient ont parfois d'affinité<sup>90</sup>.

\*

\*      \*

Qui ne diroit que les gloses augmentent les doutes et l'ignorance, puisqu'il ne se voit aucun livre soit humain, soit divin, auquel le monde s'embesogne, duquel l'interprétation face tarir la difficulté ?<sup>91</sup>

Avons-nous péché contre la propre leçon de Montaigne ? Quel est le bilan de ces gloses sur l'héritage que La Fontaine recueille des *Essais* ? Les rapprochements, les parallélismes et les similitudes sont, malgré la précarité de certains d'entre eux, suffisamment nombreux et variés<sup>92</sup> pour que leur convergence ait force de preuve. La Fontaine était bien un lecteur familier des *Essais*, même si l'on doit ignorer comment il les avait lus. Il est peu vraisemblable qu'il ait constitué comme Pascal le faisait<sup>93</sup> un recueil d'*excerpta*; les souvenirs en devraient être plus précis; il est plus probable qu'il les avait annotés comme son Plutarque. La confrontation des textes laisse l'impression d'une imprégnation diffuse plus subtile, plus insaisissable

89. « La vérité vaut la peine d'être connue, même au prix de la joie et du bonheur » (A. Elisabeth, 6 oct. 1645, Adam et Tannery, t. IV, p. 305).

90. Ainsi le Discours à M<sup>me</sup> de La Sablière que La Fontaine lit à l'Académie en 1684 développe plusieurs thèmes qui lui sont communs avec le III<sup>e</sup> livre des *Essais* et retrouve dans la confiance le ton même de Montaigne, bien différent de celui des portraits contemporains.

91. *Essais*, III, 13, p. 1198.

92. Les textes des rapprochements ont été empruntés aux essais suivants: I, 11, 14, 20, 32, 50; II, 1, 11, 12, 17; III, 3, 12, 13.

93. Cf. *Entretien avec M. de Sacy*, édition critique par P. Courcelle, Vrin, 1960.

qu'une utilisation directe, mais aussi beaucoup plus profonde. Souhaitons qu'un jour la découverte d'un exemplaire annoté par La Fontaine nous éclaire à la fois sur sa méthode de lecture et sur ses passages préférés.

Le fruit de cette intimité que l'on devine, née de la sympathie et de l'affinité, nourrie par une communauté de culture, c'est la multiplicité même des rapports qui unissent les *Fables* aux *Essais*. La langue de La Fontaine, sa réflexion, sa documentation morale<sup>94</sup>, sa sagesse enfin s'alimentent en partie chez Montaigne. Les *Essais* représentaient sans doute au même titre que les œuvres anciennes cette autorité, ce modèle à travers lesquels aime à s'exprimer au XVII<sup>e</sup> siècle la pensée personnelle; c'est pourquoi une réminiscence ou une similitude de pensée dénoncent moins une source qu'elles ne traduisent un accord profond, reconnu et conscient. Mais les *Essais* sont aussi un appui, tout autant que l'*Abrégé* de F. Bernier, auquel La Fontaine a recours dans son opposition à Descartes, qu'il s'agisse de l'intelligence animale ou de la sagesse humaine. Enfin dans ce mouvement convergent d'une expérience, d'une sensibilité et d'une culture qui conduit La Fontaine, déjà âgé, à enrichir et diversifier les apologues antiques, Montaigne doit occuper une place de choix puisqu'il était pour les esprits du XVII<sup>e</sup> siècle le prince des moralistes et qu'il semble avoir lui-même appelé le fabuliste qui approfondirait Ésope :

La plupart des fables d'Ésope ont plusieurs sens et intelligences. Ceux qui les mythologisent en choisissent quelque visage qui cadre bien à la fable; mais, pour la plupart, ce n'est que le premier visage et superficiel; il y en a d'autres plus vifs, plus essentiels et internes, ausquels ils n'ont sçeu pénétrer<sup>95</sup>.

BERNARD BEUGNOT  
*Université de Montréal*

94. « Le rapport qui existe entre l'un et l'autre n'est aucunement celui de maître à disciple ... Pascal trouve dans les *Essais* un témoignage privilégié sur l'homme qu'il utilise encore à la manière d'un document » (J. Mesnard, « L'invention chez Pascal », dans *Pascal présent*, 1962, p. 46-47).

95. *Essais*, II, 10, p. 451.